Communication de la Commission relative à l'application de l'article 4 du règlement (CE) n° 552/2004 du Parlement européen et du Conseil concernant l'interopérabilité du réseau européen de gestion du trafic aérien (¹)

(Publication des titres et références des spécifications communautaires conformément au règlement)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2019/C 31/04)

Organisation	Référence	Numéro de la version	Titre des spécifications communautaires	Date de la version
Eurocontrol (1)	Spec-0107	3.2	Spécification Eurocontrol relative à l'échange de données ATS (ADEXP) (²)	18.12.2017

⁽¹) Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne, rue de la Fusée 96, 1130 Bruxelles, Belgique, tél. +32 27299011, fax +32 27299044.

Communication de la Commission relative à l'application de l'article 4 du règlement (CE) n° 552/2004 du Parlement européen et du Conseil concernant l'interopérabilité du réseau européen de gestion du trafic aérien (¹)

(Publication des titres et références des spécifications communautaires conformément au règlement)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2019/C 31/05)

Organisation	Référence et titre de la spécification communautaire	Référence de la spécification communautaire remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la spécification communautaire remplacée	
Eurocontrol (1)	Spec-0101, version 1.3, Spécification Eurocontrol pour le plan de vol initial (²)	Spec-0101, version 1.2	26.2.2018	

⁽¹) Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne: rue de la Fusée 96, 1130 Bruxelles, Belgique, tél. +32 27299011, fax +32 27295190.

⁽²⁾ http://www.eurocontrol.int/publications/eurocontrol-specification-ats-data-exchange-presentation-adexp

⁽¹⁾ JO L 96 du 31.3.2004, p. 26.

⁽²⁾ https://www.eurocontrol.int/publications/eurocontrol-specification-initial-flight-plan-ifpl

⁽¹⁾ JO L 96 du 31.3.2004, p. 26.